

Préface du professeur Jacques Bichot

Jacques Bichot

Docteur en mathématiques et en économie
Professeur émérite à l'université Lyon 3

Une très utile clarification conceptuelle

Dominique Michaut a entrepris une œuvre de salut public : remettre de l'ordre, de la méthode, et surtout du bon sens, dans le foisonnement conceptuel anarchique qui caractérise aujourd'hui le discours économique, et même, dans une mesure hélas assez large, la science économique elle-même.

Les statistiques et les modèles qui les mobilisent sont pléthoriques. La capacité de traitement des données numériques ayant augmenté de façon exponentielle, les économistes – et d'autres personnes qui aiment disserter sur des sujets économiques – s'en donnent à cœur joie. Mais la quantité des données ne marche pas toujours de pair avec leur qualité. Le prêt-à-porter du chiffre économique sort d'ateliers dont le nom souvent prestigieux dissimule le manque de professionnalisme aux yeux non avertis.

Pourquoi cela ? Parce que les chiffres n'ont d'intérêt que s'ils mesurent une réalité correctement conceptualisée. Or la réalité est hélas souvent mal conceptualisée. Les statisticiens calculent et diffusent fréquemment des sommes qui portent administrativement une certaine étiquette sans trop vérifier si cette étiquette correspond à une réalité bien définie, raisonnablement homogène, cernée par un concept clair.

Soit par exemple les comparaisons internationales relatives aux salaires, aux rémunérations, ou encore au coût du travail. Des organismes prestigieux, comme l'OCDE, repris très largement par les médias, se basent sur les salaires bruts, comme si les cotisations patronales de sécurité sociale ne faisaient pas partie de la rémunération des salariés. Cela parce que, administrativement, lesdites cotisations sont réputées être à la charge de l'entreprise, mais pas à celle du salarié. Cela conduit à des erreurs de diagnostic considérables, le financement de la sécurité sociale se répartissant selon les pays de façon très différente entre cotisations patronales, cotisations salariales et impôts. Il est donc de la plus haute importance que des voix s'élèvent pour appeler un chat, « un chat », même si des organismes réputés et des personnalités éminentes s'obstinent à le désigner comme étant un chien.

C'est à cette tâche immense et salutaire que s'est attelé Dominique Michaut. Son *Introduction à l'économie définie*, première partie de son *Précis d'économie objective*, a précisément pour objet et pour mérite de définir soigneusement les mots employés pour analyser les phénomènes économiques. Il a pris au sérieux l'avertissement d'Albert Camus, qu'il prend soin de citer : « Ne pas nommer les choses correctement ajoute au malheur du monde ». Et il nous introduit dans un univers dans lequel les concepts, et leurs noms, servent à nommer les choses, au terme d'un raisonnement destiné à déterminer ce qui mérite d'être mesuré parce que cela a du sens et de la consistance.

Cet univers s'observe, pour une bonne part, à l'aide de la comptabilité. Cette discipline tient une grande place dans l'œuvre de Dominique Michaut, parce que les données comptables sont notre source de renseignement numéro un : il importe grandement qu'en chaussant les lunettes comptables nous ne devenions pas daltoniens, myopes ou hypermétropes ! Quand on voit les absurdités commises dans le cadre de la comptabilité publique, où par exemple les dépenses d'un exercice sont calculées pour une part en comptabilité d'engagement, et pour une autre en comptabilité de trésorerie, on comprend à quel point il est important d'être parfaitement au clair sur cet outil qui est une partie centrale de la prunelle de nos yeux d'économistes.

Mais Dominique Michaut ne se borne pas à construire de bons instruments d'observation et d'analyse. Il préconise des règles de conduite – ce pour quoi sa troisième partie s'intitule *Orientations majeures de politique économique*. Et la plus centrale de ses préconisations, qui le rattache à Paul Fabra, est le recours accru au capital comme moyen de financement de l'activité économique.

Dominique Michaut ne plaide pas pour le capitalisme de spéculation pour lequel nos contemporains semblent avoir, les uns une attirance extrême, et les autres une haine invétérée. Il propose un capitalisme de rendement, dans lequel les apporteurs de capitaux propres seraient récompensés non par l'espoir d'une plus-value, mais par la distribution quasi-totale du bénéfice réalisé. L'autofinancement, fortement réduit, serait remplacé par des émissions d'actions : les actionnaires seraient libres de réinvestir ou non le dividende perçu ; ils regagneraient ainsi le pouvoir qui leur a été confisqué par la technocratie et les affairistes. L'impôt sur les sociétés pourrait dès lors disparaître, remplacé par l'impôt sur le revenu des actionnaires.

Cette proposition originale, qui se situe à l'opposé des plaidoyers habituels en faveur d'une fiscalité des entreprises les incitant à s'autofinancer, est de même inspiration que le plaidoyer auquel Dominique Michaut se livre comme moi-même en faveur de la « fiche de paye vérité », c'est-à-dire de l'absorption des cotisations patronales de protection sociale (sécurité sociale et régimes complémentaires) par les cotisations salariales. Dans les deux cas, il s'agit de restituer aux personnes qui font fonctionner l'entreprise, actionnaires ordinaires et salariés, les responsabilités qui leur ont été en quelque sorte confisquées : assurer le financement des investissements nécessaires au développement de l'entreprise ; payer les primes d'assurance qui leur procurent une couverture sociale.

La partie analytique et conceptuelle de l'ouvrage de Dominique Michaut débouche donc, ainsi que ce devrait toujours être le cas, sur des propositions de réformes structurelles et surtout structurantes. En fondant ces projets sur une discipline intellectuelle stricte, elle confère à ces préconisations une cohérence et une solidité dont nous tirerions tous un grand profit si nos gouvernants et futurs gouvernants s'en inspiraient.